



Tract n°18

Paris, le 09 septembre 2010

DELEGATION NATIONALE DE L.C.L. - Le Crédit Lyonnais

15 Rue Feydeau - 75002 PARIS / BC 315.51

Tél. 01.42.95.11.80 / 10.57 - Fax : 01.42.95.10.55

Adresse Lotus : cfdt_delegation-nationale@lcl.fr

Internet : www.cfdt-lcl.org

CCE DU 9 SEPTEMBRE 2010

Cette séance a vu la présentation des comptes semestriels 2010, les informations sur l'extension de Villejuif, la politique formation 2011, la dénonciation de la contribution patronale à la mutuelle, le calendrier des jours de fermetures 2011 et la fin des mesures relatives à la mobilité externe. S'ajoutaient divers rapports de commissions du CCE.

Information sur les résultats LCL au 30 juin 2010.

Devant notre Directeur Général, la **CFDT** a tiré un grand coup de chapeau à l'ensemble du Personnel au vu des résultats semestriels. En effet, dans une conjoncture de crise économique conjuguée au contexte d'un plan de compétitivité important, les revenus financiers de LCL sont en très forte progression. Ainsi, 6 mois avant l'échéance, le coefficient d'exploitation est à l'objectif de 65%.

Comme vous, la **CFDT** attend avec impatience le niveau de récompense que nous sommes en droit d'attendre concernant l'enveloppe salariale. L'ensemble des Organisations Syndicales a d'ailleurs fait une déclaration pour obtenir le démarrage rapide de la négociation (à ce jour, aucune date proposée avant fin novembre !!!)

Pour l'instant, la Direction insiste seulement sur des prévisions optimistes concernant la RVC (Participation et Intéressement), en lien avec l'accord signé avant l'été par la **CFDT**.

De plus, notre Directeur Général semble maintenant focalisé sur la concurrence (projet Société Générale de réduction de postes de 1000 personnes et coefficient d'exploitation à 60%) et sur le maintien, chez LCL, de « prix de vente » attractifs pour les produits clients.

La **CFDT** comprend qu'il n'envisage donc pas d'adapter la marge bénéficiaire et les dividendes qu'il entend reverser au Crédit Agricole. La **CFDT** a rappelé que le Crédit Lyonnais a connu depuis plus de 15 ans des réductions d'effectifs et que l'ensemble des services LCL, notamment le réseau, sont à « flux tendus » (Où sont d'ailleurs les points de vente à 3 personnes minimum prônés lors de la réforme BAP ?). Ce qui impacte

directement les conditions d'exercice de nos métiers. Aujourd'hui, qui, dans le réseau, travaille **uniquement** sur le poste indiqué sur sa fiche de paie ?

Information en vue d'une consultation sur le projet d'extension du site du nouveau siège opérationnel à Villejuif

La Direction a constaté des besoins d'implantation supplémentaires sur le site de Villejuif (par exemple, la crèche, de nouvelles centralisations d'activités). LCL occupera une bonne moitié d'un 5^{ème} immeuble construit par le même promoteur avec emménagement à l'été 2012. De ce fait, le volet immobilier du plan Crescendo 2 a été modifié et l'économie de loyers attendue est réduite de 4,6 M€. Dommage de constater que Crescendo 2 ne soit pas révisable sur les économies de frais de Personnel... Cela ferait du bien pour nos salaires ou pour le niveau d'emploi !!!

Information sur les orientations générales de la politique de formation 2011

La Direction annonce un plan 2011 autour de 650 000 heures de formation pour un coût représentant 6% de la masse salariale.

Enfin, si comme l'an dernier, le taux de réalisations a du mal à dépasser les 50%, les effets d'annonce persistent. Ainsi, l'accent est mis sur la **professionnalisation** :

- **Dans les métiers** pour acquérir plus de compétences et de connaissances (expert dans son domaine)

- **Dans l'utilisation des outils.** Un volet « gestion de l'outil » sera opérationnel début 2011 ainsi qu'une série d'évolutions (par ex. : NORE, Crédits Pros PE, Manager RH)
- **Dans la connaissance de l'offre.** Il semble y avoir tellement de produits et services qu'un bottin n'y suffit pas !! Bref, des formations seront prévues pour toute évolution majeure de l'offre ou tout lancement d'une nouvelle gamme de produits en 2011.
- **Dans la relation client et à la conquête de nouveaux clients.** C'est-à-dire tout un panel de formations centrées sur les comportements relationnels et la préparation des entretiens clients.

Devez vous en déduire qu'avec ce plan 2011, vous ne pourrez plus rien ignorer de votre métier, de ce que vous avez à vendre et comment le faire devant vos clients ?

Avec un tel plan de formation, certaines hiérarchies penseront peut être que si vous ne réalisez pas 100% de votre IPC, c'est que vous faites preuve d'une mauvaise volonté manifeste ou alors....

Information sur l'abrogation des mesures relatives à la mobilité externe (IDL série n°194 du 23 mai 2001)

Ces mesures concernaient tout collaborateur souhaitant réaliser un projet salarié ou un projet de création ou rachat d'entreprise. Il bénéficiait alors d'un accompagnement et d'une aide financière.

Avis aux derniers amateurs !!! Le dispositif sera clos au 1^{er} janvier 2011.

Pour **la CFDT**, cette suppression permettra quelques économies supplémentaires mais surtout comment faire tourner le réseau avec des départs supplémentaires ?

Information sur la dénonciation de l'engagement de LCL de verser une contribution à la mutuelle du personnel (MPLCL) pour le compte des salariés actifs adhérents à la mutuelle

Alors que les séances de travail de la commission paritaire santé de LCL sont encore en cours et que la véritable négociation sur une éventuelle mutuelle obligatoire n'est pas ouverte, la Direction annonce d'emblée qu'elle supprime sa participation mensuelle de 14,31 € pour les 14000 adhérents à partir du 1^{er} janvier 2011.

En séance, pour répondre à notre question, la Direction indique qu'elle informera le personnel prochainement et qu'elle entend maintenir une participation patronale (la négociation portera en autres sur le niveau de celle-ci) mais qui ne sera pas forcément au profit de l'UMC (4 réponses à l'appel d'offre dont l'UMC).

Pour la CFDT, il y a lieu de s'inquiéter si aucun accord n'est trouvé.

Information sur le calendrier des jours de fermeture 2011

Le nouveau calendrier est consultable sur intranet et sur le site de **la CFDT**.

Les collaborateurs travaillant du mardi au samedi seront gratifiés de 5 samedis de pont. Compte tenu que le samedi est très souvent une journée d'amplitude plus courte, **la CFDT** interpelle la Direction pour qu'il soit octroyé d'office, dans CIEL, un jour supplémentaire.

La réponse est négative et, devant notre insistance (puisque'il faudra bien compenser les heures de congés perdues), la Direction menace de choisir des mardis comme jours de pont pour 2012. Pauvre exemple d'écoute participative et de dialogue !!!

Rapport de la Commission Conditions de Travail/Nouvelles Technologies.

DSBA : à l'horizon 2015 ce secteur aurait pour effectif 1800 personnes contre 3200 aujourd'hui. La CFDT en conclut qu'aucun départ à la retraite ne sera remplacé. Faut-il croire que la nouvelle organisation avec le projet REBOND suffira à amortir cette diminution d'effectif ?
Que penser de l'avenir des unités métiers ?

Modification des règles de sécurité en agence. Pour **la CFDT**, la sécurité du personnel n'est pas négociable et rend inconcevable l'ouverture d'agence à 1 seule personne.

En tout état de cause, une demande de communication sur les temps standard conditionnant le niveau des effectifs a été demandée.

Rapport de la Commission Activités Sociales

La Commission conclue sur une convergence vers un malaise social récurrent et qui s'accroît.

La Direction refuse par ailleurs un écrêtement des taux pour les prêts accordés au Personnel.